

COMMUNE DE MARGUT

BULLETIN MUNICIPAL

SEPTEMBRE 2021



L'inauguration du cabinet médical communal rue du stade a eu lieu le vendredi 1er octobre 2021. La visite des locaux a précédé les prises de parole à la salle polyvalente où le verre de l'amitié a ensuite été servi.

Nous souhaitons la bienvenue au Docteur Claire Schelté.

Bienvenue au Docteur Claire Schelté

La commune vient d'accueillir avec un grand plaisir le Docteur Claire Schelté qui s'est installée dans le nouveau cabinet médical communal au 4 rue du stade. L'inauguration du cabinet et l'accueil de notre nouveau médecin ont eu lieu le vendredi 1^{er} octobre 2021 en présence notamment d'Else Joseph, sénatrice, de Marc Laménie, sénateur, de Jean-Luc Warsmann, député, de Marc Wathy, conseiller départemental, des maires du secteur de Margut, des élus, des présidents d'association de la commune et des 3 infirmières de Margut.

Après une visite des locaux par groupes, tous les présents se sont rendus à la salle polyvalente pour les prises de parole et le verre de l'amitié. Le maire a rappelé les circonstances de la venue à Margut du Docteur Schelté à qui il a souhaité la bienvenue. Voici le mot du maire prononcé à cette occasion.

Mesdames, Messieurs,

Mes collègues du conseil municipal de Margut et moi-même sommes particulièrement heureux de vous voir rassemblés ce soir pour l'inauguration du cabinet médical communal qui accueillera les premières consultations du Docteur Claire Schelté dès ce lundi 4 octobre. La réalisation de ce local nous a bien occupés depuis le printemps, surtout notre employé Yvon Giltaire, qui y a consacré tout son temps professionnel depuis 5 mois. J'en profite pour lui adresser tous mes compliments pour la qualité de son travail.

Moi qui ai accompli l'essentiel de ma carrière d'enseignant dans ce qui était alors le groupe scolaire Laporte, je n'aurais jamais pensé que la classe du cours préparatoire de Mme Cordier deviendrait un jour un cabinet médical. Faisons un petit retour en arrière sur la présence médicale dans la commune. Les plus anciens se souviennent du Docteur Pol Alexandre qui a longtemps exercé dans ses locaux personnels avenue de la gare. Son fils Denis prit sa succession, toujours dans le même cabinet, rejoint pour des remplacements par le Docteur Serge Kéménar en 1982 puis en tant qu'associé en 1985. Les deux médecins exercèrent longtemps avenue de la gare avant de s'installer en 2012 ici au pôle médical créé par la commune sous l'impulsion de Joseph Pluta, maire, dans le groupe scolaire Laporte désaffecté suite à l'ouverture du pôle scolaire route de St Walfroy en septembre 2009. Le Docteur Alexandre parti en retraite le 1^{er} juillet 2013, le Docteur Kéménar a ensuite exercé seul jusqu'à sa retraite en juillet 2018.

Depuis, la commune n'avait plus de médecin, donnant au terme de désert médical tout son sens. Contraints et forcés, les patients se dirigèrent donc vers les cabinets de Blagny, Carignan, Stenay, Montmédy, Mouzon ou Douzy. Ici, le cabinet du médecin étant libre, les infirmières souhaitèrent s'y installer pour exercer leur profession dans de meilleures conditions, ce que le conseil municipal leur accorda.

Alors que l'on se résignait au fil du temps à cette situation, que connaissent bien d'autres communes, se présenta une opportunité. C'était le 26 mars dernier dans l'après-midi, je m'en souviens bien car le conseil municipal se réunissait le soir-même pour voter le budget. Ce jour-là, un habitant du secteur avait la bonne idée de me prévenir par téléphone qu'une dame médecin pourrait s'installer à Margut. Lors de la réunion du soir, j'étais partagé entre l'envie de dévoiler la bonne nouvelle et la nécessité d'attendre d'en savoir plus. Je ne dévoilai donc rien ; le soir, en rentrant de la mairie, mon épouse, qui avait eu un coup de téléphone de notre pharmacien, se fit un plaisir de me dire la même chose. Je rendis visite aux deux personnes pour avoir confirmation des informations et pour les remercier de leur réactivité.

Restait à transformer l'opportunité en réalité. Après plusieurs contacts téléphoniques et rencontres, après avoir étudié ensemble la situation, l'accord était trouvé. Le Docteur Schelté s'engageait à devenir notre médecin à l'automne 2021. La commune s'engageait, elle, à réaliser un nouveau cabinet médical, le docteur souhaitant que les 3 infirmières conservent leurs locaux. C'était le samedi 24 avril, l'engagement se fit simplement en se tapant dans la main avant le verre de l'amitié pour sceller la bonne nouvelle.

Dès le lundi suivant, Yvon était déjà sur le chantier. Madame Anne Pérez, architecte de Mouzon, aussitôt contactée, comprit la nécessité d'aller vite et réalisa les plans dans la foulée pour obtenir rapidement le permis de construire. Yvon se chargea de la préparation des sols, de l'ouverture du mur du couloir, des cloisonnements, des portes intérieures, de l'électricité, des réseaux, des enduits, de la peinture, enfin presque tout. La commune, pour tenir le délai, fit appel à M2N pour 3 portes et une fenêtre extérieures, à Jérôme Molinillo pour le carrelage, à Thomas Paulet pour les sanitaires, à l'entreprise DSTP pour l'allée extérieure sans oublier Jean-Pol Oury pour le panneau extérieur. Merci Yvon, merci Madame Pérez, merci Messieurs les artisans pour votre disponibilité et votre aptitude à tenir les délais.

Je vous donne enfin quelques chiffres. Yvon a travaillé 550 heures dans ce cabinet. Le coût total de cette réalisation est de l'ordre de 62 000 €. Ce montant est totalement financé par la commune. Nous étions pris par le temps, nous ne pouvions donc pas attendre novembre pour déposer une demande de subventions dans le cadre de la DETR. Considérant que ce cabinet médical sert à l'ensemble des communes du secteur et a donc une vocation intercommunale, j'ai sollicité plusieurs fois le président et le bureau de la communauté de communes des Portes du Luxembourg pour obtenir une aide. En vain ! Un des objectifs de la CCPL, explicité lors de la dernière conférence des maires, est pourtant de « renforcer l'offre de soins sur l'ensemble du territoire. » Quant à l'Agence Régionale de Santé également sollicitée, son directeur départemental m'a expliqué qu'elle aidait les médecins pour leur installation mais pas les communes pour la réalisation des travaux.

Voilà, nous avons enfin retrouvé un médecin et nous en sommes pleinement satisfaits. Docteur Claire Schelté, nous vous confions ce cabinet pour soigner les patients de Margut et du secteur. Je vous remercie de vous installer chez nous et je vous souhaite la bienvenue dans notre commune. Connaissant l'affluence des demandes de la population, je suis sûr que vous connaîtrez la réussite dans vos fonctions. Souhaitons aussi la bienvenue à Thierry, votre secrétaire. Docteur, nous vous donnerons la parole pour que vous puissiez nous présenter vos motivations et vos projets à Margut.

Pierre Debouw

Le Docteur Schelté remercia les élus et le personnel communal pour la réalisation réussie de ce cabinet médical et évoqua sa carrière de médecin urgentiste à l'hôpital de Manchester à Charleville-Mézières puis dans un hôpital de Bruxelles qu'elle vient de quitter pour s'installer comme médecin généraliste à Margut. Elle donna ensuite des informations sur sa façon de travailler dans son nouveau cabinet.

Tour à tour, les élus, Marc Wathy, Else Joseph, Marc Laménie et Jean-Luc Warsmann dirent tout l'intérêt pour la population du secteur de retrouver la présence d'un médecin et félicitèrent les acteurs de la réalisation du nouveau cabinet médical, juste à côté de celui des infirmières. Ils remercièrent le docteur de son implication dans la commune et lui souhaitèrent la bienvenue et la réussite dans son entreprise.

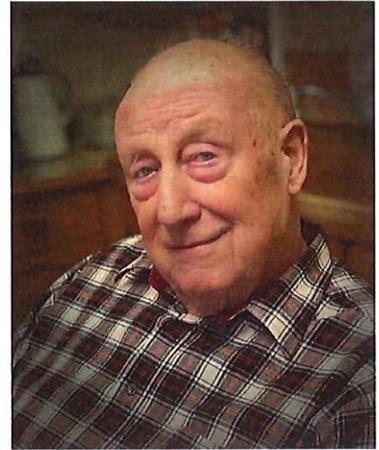


ETAT - CIVIL

Décès : Jean-Marie Leroy :

Jean-Marie Leroy est décédé le 29 juillet 2021 à l'âge de 86 ans. Né le 31 août 1934 à Margut, il avait épousé Josette Lassalle en 1959. Il était le père de deux filles, Christine fixée à Margut et Valérie domiciliée à La Ferté sur Chiers. Il avait cinq petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants.

Jean-Marie Leroy a exercé la profession de boulanger cinq ans à Longuyon en Meurthe et Moselle et 24 ans à Paris. Il a fini sa carrière professionnelle en tant que commercial dans le milieu de la boulangerie. Lors de sa retraite en 1994, il est revenu habiter dans son village natal, place Trouslard. Ancien combattant d'AFN, il était membre de l'association UNC de Margut-Fromy et environs dont il a assuré le rôle de secrétaire-trésorier de 1996 à 2013. Il a été membre du conseil municipal de Margut de 1995 à 2001. Il a longtemps chanté au sein de la chorale yvoisienne Chantarden. Ses obsèques ont été célébrées en l'église de Margut le mardi 3 août 2021 avant son inhumation au cimetière de la commune.



Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

Mariage : Elodie Lambert et Tonny Sénéchal :

Le samedi 28 août 2021, le maire a célébré le mariage de deux habitants de la commune. Elodie Lambert, 33 ans, aide à domicile, a pris pour époux Tonny Sénéchal, opérateur sur commande, 38 ans, en présence de leurs familles. A la sortie de la mairie, les jeunes mariés étaient entourés de leurs 6 enfants.

Nous leur présentons tous nos vœux de bonheur.



Nécrologie :

René Harmand :

René Harmand, restaurateur au Saint Antoine à Rueil Malmaison dans les Yvelines, est décédé le 2 août 2021 dans un hôpital parisien à l'âge de 60 ans. Il était bien connu et estimé à Margut où il est né le 12 novembre 1961. Il était le 11^{ème} et dernier enfant d'André et de Raymonde Harmand, boulangers dans la commune. Le 15 avril 1995, René avait épousé à Margut Corinne Duprez, pâtissière demeurant à Amiens. Il était le père d'une fille, Estelle.

René a toujours voulu devenir cuisinier. Après trois ans d'étude dans une école hôtelière de Reims, il commença en 1978 sa carrière de chef de cuisine au restaurant le Copenhague, sur les Champs Elysées à Paris. Il la continua à l'Orangerie du château de Bazeilles. Il fut ensuite durant 13 ans chef de cuisine au restaurant Morot-Gaudry à Paris 15^{ème}. C'est en 1998 qu'il reprit avec son épouse Corinne le Saint Antoine à Rueil Malmaison.

René s'est souvent illustré dans les concours culinaires. En avril 1987, il remporta notamment la Toque d'Or, une compétition avec 200 candidats inscrits au départ. 6 finalistes s'affrontèrent enfin à l'école hôtelière du Touquet et René remporta ce concours hautement réputé.

Malgré ses grandes qualités de chef, René était resté un homme simple qui manque à toute sa famille et à ses amis. Nous adressons à son épouse, à sa fille, à ses sœurs et frères et à toute la famille nos sincères condoléances.

Cérémonie du 11 novembre :

Toute la population est invitée à participer à la cérémonie commémorant l'armistice de 1918 qui aura lieu au monument aux morts de Margut **le jeudi 11 novembre 2021 à 12 heures**. Cette cérémonie sera l'occasion de remettre le nouveau drapeau de l'association U.N.C. présidée par Véronique Bernard, avec la participation des élus, des anciens combattants des deux associations, des enfants de l'école, de l'harmonie la Fraternelle, des sapeurs-pompiers du centre de secours et des associations locales. Un vin d'honneur sera ensuite offert par la commune à tous les participants à la salle de réception.

Collecte des ordures ménagères :

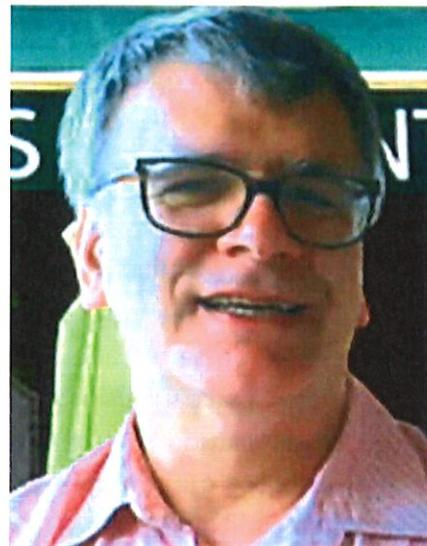
Lors de sa dernière réunion, le conseil communautaire des Portes du Luxembourg a décidé de ne plus collecter les ordures ménagères qu'une fois toutes les deux semaines à compter du 1^{er} janvier 2022.

Sainte Cécile de la Fraternelle :

L'harmonie la Fraternelle fêtera la Sainte Cécile le samedi 20 novembre.

Réunion des élus municipaux :

Les élus municipaux du secteur sont invités à une réunion concernant la valorisation du patrimoine ardennais dans le cadre du Pacte Ardennes le mardi 12 octobre à 19 heures 30 à la salle polyvalente de Margut. Les intervenants sont Jean-Luc Warsmann, député et conseiller régional, Frédéric Latour, président des Portes du Luxembourg, Marc Wathy et Sylvie Tordo, conseillers départementaux.



Saint Walfroy animé par les cérémonies de St Christophe et de l'Assomption

L'église de Saint Walfroy a accueilli de nombreux fidèles durant cet été. Les messes de l'espace missionnaire Sedan-Yvois tout d'abord ont souvent eu lieu là, pour le plus grand plaisir des paroissiens du secteur. Ensuite, comme traditionnellement, les fêtes de Saint Christophe le dimanche 25 juillet et de l'Assomption de la Vierge Marie le 15 août ont fait rayonner le haut-lieu.



La messe de Saint Christophe a été célébrée pour la dernière fois par le Père Lucien Marguet qui a béni les conducteurs et les passagers des véhicules à la sortie de l'église.



La messe de l'Assomption de la Vierge Marie a été célébrée le 15 août par Monseigneur Bruno Feillet, évêque auxiliaire du diocèse de Reims-Ardenne. Des centaines de pèlerins ont assisté à cette cérémonie et participé à une longue procession emmenée par la statue de la Vierge dans le parc de Saint Walfroy.

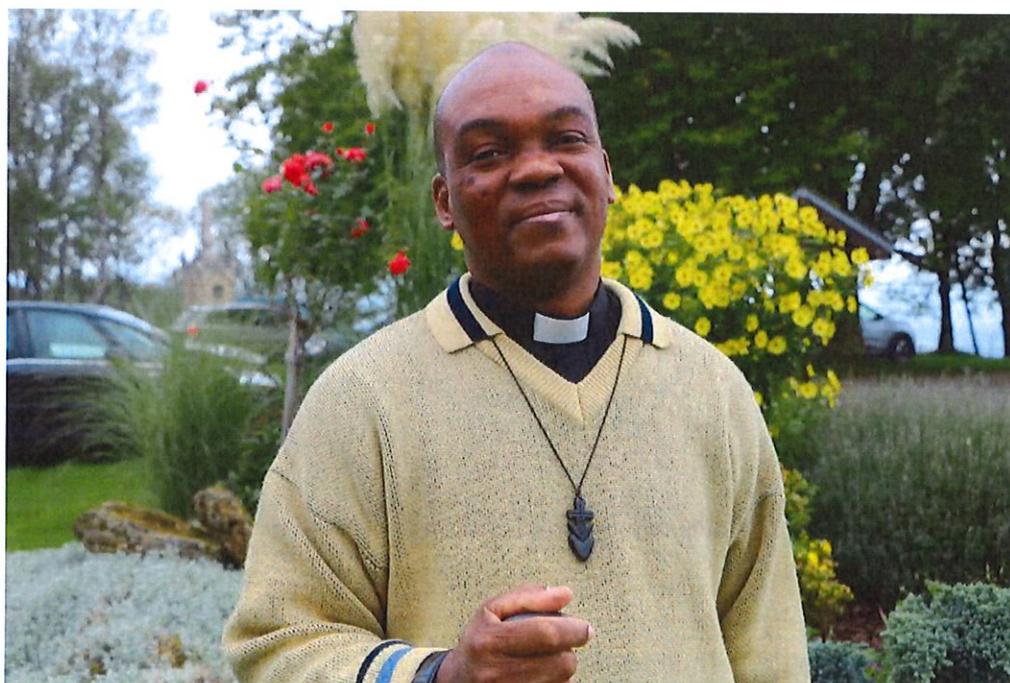
Le Père Lucien Marguet, chapelain depuis 2016, a quitté Saint Walfroy

Chapelain du sanctuaire depuis 2016, le Père Lucien Marguet a quitté Saint Walfroy en ce début août pour partir en retraite, à l'âge de 80 ans, dans sa maison familiale de Binarville, petit village de l'Argonne marnaise. Lors de sa dernière messe célébrée en l'église de Saint Walfroy, il a été honoré par ses paroissiens venus lui témoigner leur estime et le remercier de ses 5 années passées à animer la vie religieuse du secteur. Nous lui souhaitons une retraite paisible et heureuse dans son fief argonnais.



Le Père Apollinaire Kpadonou est le nouveau chapelain de Saint Walfroy

Pour remplacer le Père Marguet, le diocèse a nommé le Père Apollinaire Kpadonou comme chapelain de Saint Walfroy. Agé de 50 ans, le nouveau chapelain a pris ses fonctions le dimanche 26 septembre lors d'une messe présidée par le Père Thierry Bettler, vicaire général du diocèse, et concélébrée par les Pères François Pinon et Joseph. Prêtre du diocèse d'Abomey au Bénin, le Père Apollinaire est arrivé en France en 2012 et a eu la charge de chapelain du sanctuaire Notre Dame de Bon Secours de Neuvizy tout en étant au service de 5 paroisses du sud de la Thiérache. Le nouveau chapelain participera aussi aux activités religieuses de l'espace missionnaire Sedan-Yvois. Nous lui souhaitons la bienvenue à Saint Walfroy.



Une nouvelle enseignante à l'école primaire

La rentrée s'est bien effectuée au pôle scolaire route de Saint Walfroy. L'école primaire est toujours dirigée par Christelle Mervaille. L'équipe pédagogique ne subit qu'un seul changement, l'arrivée de Marie Monet, qui assure la demi-décharge de la directrice les lundi et vendredi. Agée de 37 ans, la nouvelle professeure des écoles est domiciliée à Sedan. Elle travaille aussi une journée à Blagny et une autre à Carignan. L'effectif des enfants est stable avec 182 élèves inscrits à la rentrée, répartis en 8 classes.



Le parking de la salle polyvalente a fait peau neuve

A la demande de la municipalité, l'entreprise D.S.T.P. a conduit récemment trois chantiers dans la commune, le parking de la salle polyvalente, un complément de revêtement de trottoirs rue de Verdun et l'allée pour sortir du cabinet médical. Le coût du parking, grillage compris, est de 46 800 € TTC, diminué de deux subventions de l'état (11 700 € en D.E.T.R.) et 2 973 € (dégâts des inondations). Rue de Verdun, la dépense est de 5 366 € TTC et pour l'allée du cabinet médical, elle est de 4 382 € TTC.



Le parking de la salle polyvalente a été refait entièrement.



LA DILIGENCE petite restauration
 Ouverture à 11h15 le midi et 18h15 le soir
 Fermé le mercredi toute la journée
 Fermé samedi midi et dimanche midi

commande par téléphone
 06 77 18 51 88



ecotech
 Fermetures

Damien SIEGLER
 06 66 01 63 30

MARGUT 08570 - SEDAN 08200
 BOULZICOURT 08410

ecotech.damien@gmail.com www.ecotech-fermetures.fr

- Portail
- Porte de garage
- Porte d'entrée
- Volet roulant
- Fenêtre
- Volet battant
- Véranda
- Garde corps
- Pergola

RESTAURANT PIZZERIA
Les Romarins

31, avenue de la Gare - 08370 FROMY
 Tél. 03 24 58 15 06
 Salles climatisées - lesromarins08@orange.fr



E N B R E F

Bons d'achat pour les plus de 65 ans :

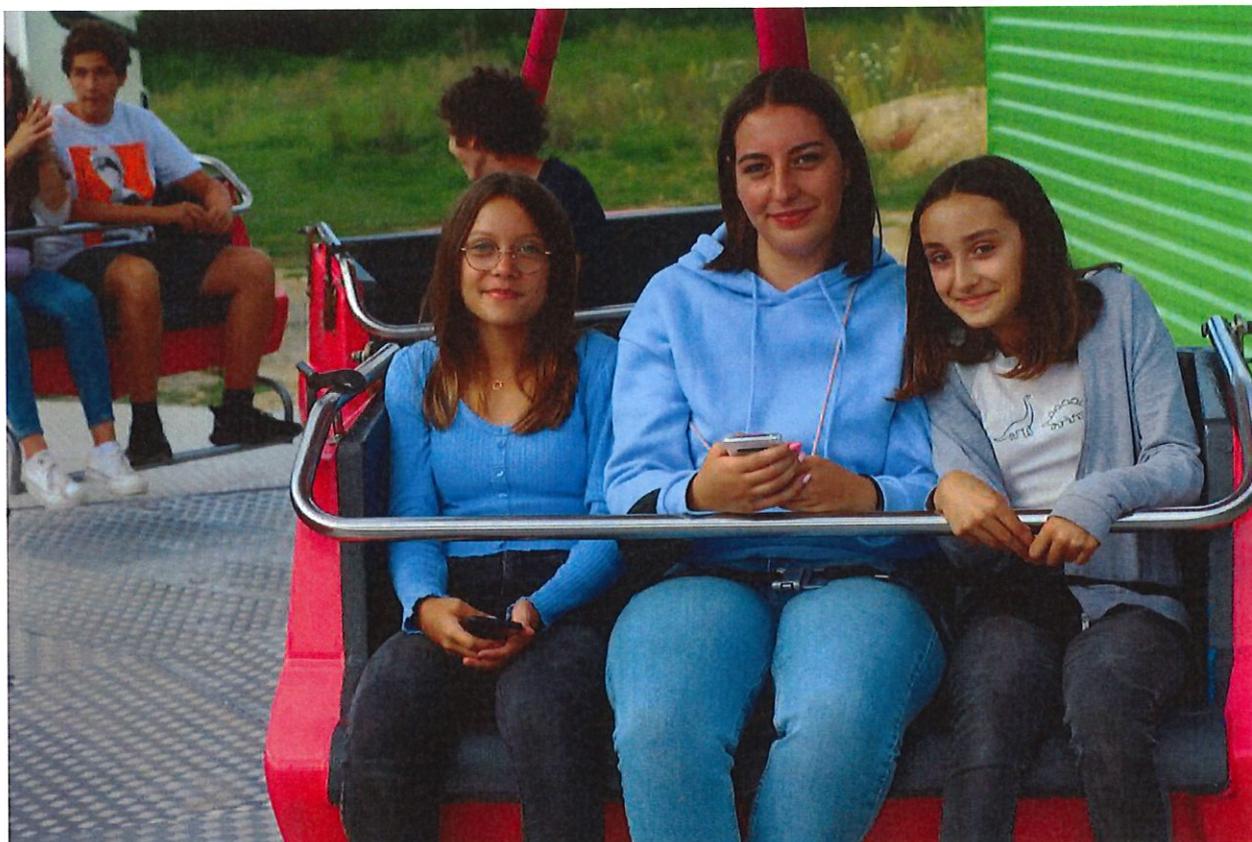
La municipalité n'a pas pu, cette année encore, inviter les personnes âgées de 65 ans et plus au traditionnel repas communal à la salle polyvalente. Elle va donc reconduire les bons d'achat, à faire valoir chez les commerçants de Margut, pour ces habitants. Les enveloppes seront distribuées par secteur par les membres du conseil municipal.

Assemblée générale du Hotu :

L'A.A.P.P.M.A. le Hotu, présidée par Bruno Cadin, tiendra son assemblée générale le dimanche 17 octobre 2021 à 10 heures à la salle de réception.

La fête patronale sous le soleil

La fête patronale du second week-end de septembre a bénéficié du beau temps. Les attractions foraines ont fonctionné les samedi, dimanche et lundi, pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Comme il n'y avait pas de messe programmée le samedi, comme habituellement, la municipalité a organisé la cérémonie au monument aux morts le dimanche à 11 heures. L'harmonie la Fraternelle a animé la cérémonie et a donné un petit concert dans la cour de la salle de réception où avait lieu le vin d'honneur.





La municipal   a organis   la traditionnelle c  r  monie de la f  te patronale.



Les sapeurs-pompiers du centre de secours toujours fid  les au poste.



La Fraternelle a anim   la c  r  monie et a donn   ensuite un petit concert.

Beaucoup de monde sur la brocante de l'UCIA le GITE

Désireux d'animer de nouveau la commune après une longue interruption due à la pandémie, Eugène Moralès, le président de l'UCIA le GITE, et les bénévoles ont décidé d'organiser leur seconde brocante vide-grenier le dimanche de la fête patronale. 50 exposants environ se sont installés dès l'aube rue de la Libération. Le beau temps étant de la partie, les visiteurs ont été très nombreux tout au long de la journée. L'harmonie la Fraternelle a défilé au cœur de la brocante, créant ainsi une animation appréciée.



Quand les groupes de Margut s'exportent dans les animations du secteur

On a l'habitude de rencontrer les associations locales lors de leurs animations dans la commune. Mais on en voit aussi certaines dans les manifestations du secteur. Ainsi, une joyeuse équipe regroupée autour d'Olivier Marteau était en charge de la petite restauration à la brocante d'Auflance le dimanche 5 septembre. Quant aux Vieux Pistons de Saint Walfroy, ils ont animé de belle façon la fête de la ruralité à Mouzon le samedi 18 septembre, à la demande de la ville. Autant vous dire que les trois défilés des vieux tracteurs au cœur de la fête ont été très appréciés.



La société communale de chasse a tenu son assemblée générale

La société communale de chasse a tenu son assemblée générale le jeudi 2 septembre 2021 sous la présidence de Daniel Pinto. Après plus d'une année blanche où les activités habituelles, loto, ball trap et chasse collective, ont dû être supprimées en raison de la pandémie, les chasseurs ont souhaité « se retrouver ». Ainsi, une chasse collective a été programmée pour le jour de l'ouverture le dimanche 19 septembre, suivie d'un repas amical en plein air. Jean-Marie Moinault, le trésorier, a présenté l'exercice 2020 déficitaire, en l'absence de loto. Le bureau reste inchangé. La cotisation annuelle est de 25 €.



L'amicale des anciens élèves a tenu son assemblée générale

L'amicale des anciens élèves a tenu son assemblée générale le vendredi 3 septembre 2021 sous la présidence d'Estelle Romualdi qui a animé la réunion avec Françoise Colin, première vice-présidente. Si l'année 2019 a été aussi riche que d'habitude, 2020 a été très peu active avec trois rendez-vous seulement, la galette des rois, le repas de carnaval et l'exposition artisanale du 8 mars. Véronique Michotte, la trésorière, a présenté le bilan financier, qualifié de « roulement confortable ». L'association, qui compte 34 membres, a décidé de programmer son loto le samedi 2 octobre 2021 et le réveillon dansant le vendredi 31 décembre 2021. Le bureau est inchangé ; la cotisation est à 10 €.



Cardot Nature

Votre spécialiste en motoculture

VENTE - REPARATION

Bois et Forêts
Espaces Verts
Jardinage
Outillages
rayon Apiculture



Matériel Agricole
Motoculteurs
Tronçonneuses
Tondeuses

79, route Nationale
08140 DOUZY
☎: 03.24.26.30.10
Fax: 03.24.26.45.95



ZAC des Cailloux
55700 STENAY
☎: 03.29.80.46.65



AMBULANCE TAXI SAINT CHRISTOPHE

Nos clients représentent notre avenir, prenons soin d'eux !



HOSPITALISATION - CONSULTATION

TOUTES DISTANCES - TOUTES PRESTATIONS

3 place de la Mairie - 08370 MARGUT



03 24 22 66 60 / 06 07 37 42 17 - ambulancetaxistchristophe@orange.fr



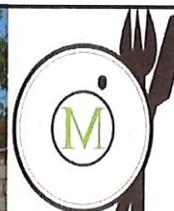
EURL OLIVIER MARTEAU

Cuisinier Traiteur

Siège Social, 35 rue de Verdun 08370 MARGUT

Tel. 03 24 53 01 95 ou 07 87 86 52 69

marteau6@orange.fr



Olivier Marteau
CUISINIER - TRAITEUR

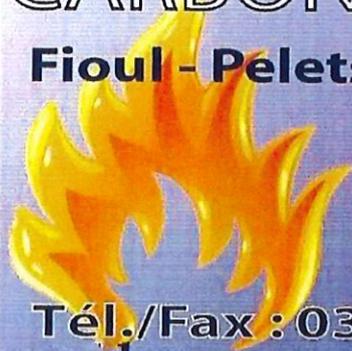
CARBON ENERGIE

Fioul - Pelets - Ramonage

Laurent CARBON

2, Rue de la Prairie
08370 MARGUT

Tél./Fax : 03 24 22 60 73
carbonenergie@hotmail.fr



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

L'association des Anciens Combattants U.N.C. de Margut-Fromy et environs :

Véronique Bernard, la présidente, nous a fourni ce texte contenant de nombreuses informations sur les anciens combattants :

Définition d'un ancien combattant :

Est Ancien Combattant tout ancien membre des Forces Armées Françaises et de ses anciennes colonies qui a réussi sa formation initiale et a été libéré de ses obligations.

En règle générale, quand on pense à un ancien combattant, l'image d'un soldat de la Première Guerre mondiale, de la Seconde Guerre mondiale, de la guerre d'Indochine ou de la guerre d'Algérie vient à l'esprit.

Certains ex-militaires des Forces armées françaises ne se considèrent pas comme étant des anciens combattants. Le Ministère des Armées veille à faire en sorte que les ex-militaires français reçoivent l'honneur et la reconnaissance qu'ils méritent tant.

Leur accorder ce statut est reconnaître le risque que les membres des Forces armées assument. Les anciens combattants de l'ère moderne perpétuent les traditions, les valeurs et l'héritage des anciens combattants des temps de guerre auxquelles l'on pense en premier lorsque ce sujet est abordé.

Raison d'être :

C'est en partie grâce à ses réalisations en temps de guerre que la France est devenue un pays indépendant doté d'une identité unique. Les associations d'Anciens Combattants, dont l'Union Nationale des Combattants (UNC) fait partie, ont pour raison d'être d'aider les personnes dont les efforts courageux ont laissé aux Français cet énorme héritage et qui ont permis à notre Nation de s'épanouir. Une Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées est chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants.

Les Soldats de France :

En 1976, l'association Soldats de France a été créée. Elle est destinée à rassembler ceux qui ont servi sous les drapeaux dans le cadre de la préparation ou du service militaire. Cette association a fusionné avec l'UNC en 1996.

Les Soldats de France ont leur place au sein de l'UNC. Membres à part entière, certains exercent des responsabilités importantes au niveau local et dans les instances nationales.

L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerres (ONACVG) :

L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC) apparaît officiellement pour la première fois en 1946, incorporant dans l'Office National des mutilés, combattants, victimes de guerre et pupilles de la Nation, les services sociaux du ministère des prisonniers, déportés et réfugiés.

Les services départementaux de l'ONAC :

Ils assurent notamment l'instruction des demandes de carte du combattant, de titre de reconnaissance de la Nation, de carte de combattant volontaire et d'autres cartes. Néanmoins, la décision d'attribution des titres et cartes relève de la compétence des Préfets.

Parmi les missions de l'ONAC-VG :

« Veiller en toute circonstance sur les intérêts matériels et moraux de ses ressortissants. », cela inclut notamment l'action sociale ainsi qu'un effort particulier d'une

part en matière de placement dans les maisons de retraite des ressortissants âgés et, d'autre part, en matière de réinsertion professionnelle.

Cette mission s'applique tout autant aux anciens combattants qu'à leur veuve ou veuf.

Aspect social et la réinsertion professionnelle de l'ONAC VG:

L'Office National des Anciens Combattants possède 10 écoles de rééducation professionnelle à Béziers, Bordeaux, Limoges, Lyon, Metz, le Muret, Oissel, Rennes, Roubaix et Soisy qui accueillent plus de 2 500 stagiaires.

Les écoles de rééducation professionnelle de l'ONAC étaient destinées à l'origine à assurer la réinsertion professionnelle des anciens combattants blessés ou mutilés.

Le Bleuet de France :

L'Œuvre Nationale du Bleuet de France est une œuvre caritative issue de la Première Guerre Mondiale, gérée par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) depuis 1991. Depuis près d'un siècle, les fonds collectés visent à améliorer le quotidien de plusieurs milliers d'anciens combattants, de pupilles de la Nation, de victimes de guerre et de victimes de terrorisme. Le Bleuet de France participe également à l'éveil de la conscience citoyenne des jeunes générations et le rappel de leur devoir de mémoire. (réf : ONACVG).

Il existe plusieurs façons de soutenir le Bleuet de France :

- en faisant un don sur le site internet de l'ONACVG
- en achetant et en portant un bleuet
- en devenant bénévole et en collectant des dons dans votre ville/village le 8 mai et le 11 novembre.

A quoi servent vos dons ? :

- 50% sont utilisés pour des actions sociales en faveur des blessés de guerre, des pupilles de la Nation, des veuves/veufs et orphelins de guerre, des victimes de guerre et du terrorisme
- 33 % contribuent à l'organisation de manifestations mémorielles
- 17 % permettent d'organiser des collectes et de promouvoir le Bleuet de France

La mission des associations d'anciens combattants :

Fournir des services et des avantages axés sur la personne qui soient exemplaires et adaptés aux besoins des anciens combattants, de nos autres membres et des familles de ceux-ci, de manière à reconnaître les services qu'ils ont rendus à la France et à graver dans la mémoire de tous les Français et de toutes les Françaises le souvenir de leurs réalisations et de leurs sacrifices.

Vision de l'Union Nationale des Combattants de Margut et environs :

Fournir un service exemplaire qui honore les réalisations et les sacrifices que nos anciens combattants et nos autres membres se sont imposés.

S'inscrire dans un esprit de partage du souvenir en organisant des activités en collaboration avec les écoles de Margut qui accueillent les enfants de Margut et des villages environnants.

Fournir un soutien actif aux anciens combattants et à leur veuve ou veuf afin de ne pas les oublier dans ce monde ayant de plus en plus recours aux réseaux sociaux et aux moyens de communication modernes que nos anciens ne maîtrisent pas forcément.

Développer un service de soutien aux anciens combattants par le biais de nos « Soldats de France » plus jeunes et toujours prêts à soutenir nos anciens.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

L'U.C.I.A. le G.I.T.E. :

« L'U.C.I.A. le G.I.T.E. est heureux et content de sa seconde brocante qui a connu un franc succès sous un beau soleil. Une cinquantaine d'exposants se succédait sur environ 400 mètres dans la rue de la Libération. En tant que président, je suis fier et heureux de mon équipe et de nos bénévoles que je remercie ainsi que la municipalité. Je vous donne rendez-vous le samedi 6 novembre pour notre loto d'hiver ».

Le président de l'U.C.I.A. le G.I.T.E. M. Moralès Ugénio

L'amicale des anciens élèves :

La saison des lotos démarre et, après une année chaotique avec le Covid 19, l'amicale redémarre ses activités avec le loto traditionnel, toujours le premier samedi d'octobre. La dotation est prévue essentiellement avec des bons d'achat. Pour un bon déroulement et pour être en accord avec la loi, seules les personnes en possession du pass sanitaire ou d'un test P.C.R. de moins de 48 heures peuvent entrer et jouer avec toujours les gestes-barrière et de la bonne humeur.

Nous terminerons l'année par notre traditionnel réveillon de la St Sylvestre le lundi 31 décembre à la salle polyvalente de Margut. Les invitations seront bientôt distribuées en sachant que le tarif est inchangé, soit 69 € par personne.

Inscriptions : Françoise Colin : 03 24 22 25 98 ; Estelle Romualdi : 06 71 77 61 59 ; Ginette Romualdi : 03 24 22 63 13 ; Véronique Michotte : 03 24 22 65 25.

Pour les réservations, établir un chèque à l'ordre de l'amicale des anciens élèves à adresser à Françoise Colin, 6 place Trouslard 08370 Margut.

Toute l'équipe de l'amicale des anciens élèves vous remercie de votre fidélité et souhaite vous accueillir lors d'une de ses prochaines manifestations. En attendant, prenez bien soin de vous !

La présidente : Mme Estelle Romualdi

La Colombe de Margut :

Suite à l'assemblée générale du dimanche 19 septembre 2021 en notre local, le bureau a été renouvelé ainsi :

Président : M. Guylain Nicolas de Blagny ; 1^{er} vice-président : M. Michel Louppe de Margut ; 2^{ème} vice-président : M. Joël Tarnus d'Ecouvies ; trésorière : Mme Astrid Fiève de Belleville sur Meuse ; secrétaire : M. Robert Daviaud de Blagny.

Le responsable du matériel est M. Michel Louppe ; le chef de marquage est M. Robert Daviaud.

Le siège social de l'association est au 19 route d'Orval à Margut. L'association compte actuellement 23 licenciés.

Pour la saison 2021, le début des concours a pris un mois de retard en raison du Covid. En outre, de fortes pertes de pigeons sont venues perturber le bon déroulement des concours, ceci faisant suite au changement de ligne de vol.

Nous avons enlogé cette année 3 300 pigeons, soit 25 % de moins qu'en 2020. Nous avons annulé le loto de septembre mais nous organiserons celui du samedi 13 novembre.

Le 1^{er} vice-président : M. Michel Louppe

Les Amis de l'Ermitage Saint Walfroy :

En ce mercredi 6 octobre 2021, je remercie la présence de nos invités qui nous font l'honneur de participer à notre assemblée générale 2021. Comme chaque année, notre A.G. nous permet de faire le bilan de notre année passée et d'établir les perspectives pour l'année 2022. Le bilan sera rapide du fait de la Covid 19 car cette année est une année blanche avec simplement 2 réunions de conseil d'administration.

Si nous n'avons rien fait, à quoi servons-nous ? Pour répondre, il faut revenir à l'esprit de la création par notre président d'honneur, fondateur, le Père Eric Dion, avec notre vice-président Raymond Lachaise. Nous sommes les amis de l'ermitage St Walfroy ; nous sommes des amis s'effaçant lorsque l'on n'a pas besoin de nous ; nous nous réjouissons lorsqu'il est fait appel à nous. Nous ne possédons rien, comme Saint François, sinon la base de fonctionnement de notre association. Notre richesse est notre diversité ; parmi nous, il y a des croyants, des non-croyants, des croyants pratiquants de différentes religions dont un prêtre orthodoxe. Amis de l'Ermitage, c'est-à-dire d'un lieu que nous voulons valoriser, améliorer, embellir, en accord avec le diocèse et l'association de Saint Walfroy.

Nous sommes au service de notre bon Saint Walfroy ; nous nous mettons au service les uns des autres pour nous soutenir dans les actions que nous menons. Nous sommes aussi au service de celles et ceux que nous accueillons et de celles et ceux qui nous aident dans l'organisation de notre marche, quand il est possible de l'organiser. Chacun met en valeur ses compétences, pour le bien de tous, ce qui permet de pleinement nous épanouir, de donner le meilleur de nous-mêmes, dans une confiance mutuelle, dans cette amitié qui fait que nous avons un réel plaisir à nous retrouver ensemble.

Dolly, notre secrétaire est la mémoire de notre association et de Saint Walfroy où elle a assuré avec brio un service apprécié par tous. Comme toujours, elle nous a rédigé le compte-rendu circonstancié de nos deux réunions de conseil d'administration. Notre trésorière Nicole, assisté de Michel, a assuré notre comptabilité. Notre artiste créateur Francis continue sa création de belles œuvres au point que nous avons dû trouver un nouveau lieu de stockage. Georges a défendu vaillamment l'organisation de notre randonnée V.T.T. du 29 août dernier. Je pourrais ainsi citer chacun d'entre nous. Quand un de nous défaille, il y a une autre personne qui vient le soutenir, le remplacer, sans heurt ni volonté de dominer, ce qui fait notre grande force. Nous accueillons tout le monde dans nos rangs, sans distinction d'appartenance ni d'engagement religieux, ce qui fait notre richesse. Pour moi, c'est un plaisir d'assurer la

présidence d'une aussi belle association où chacun valorise ses capacités personnelles et où tout le monde se soutient. S'il y a parfois des conflits, ils ne sont que passagers, ce qui est heureux pour notre bon Saint Walfroy.

Nous gardons des relations privilégiées avec la mairie de Margut que nous remercions pour la mise à disposition de la salle de réception pour nos réunions.

Nous adhérons à la Fondation du Patrimoine par décision de notre C.A., votée le 11 octobre 2017 ; chaque année, nous renouvelons notre cotisation de 70 €.

Nous sommes ouverts à toute délégation du Diocèse pour entreprendre un embellissement dans le sanctuaire et sur le site tout en pouvant disposer, par nos relations que nous avons construites, d'aides de fonds publics.

Nous continuons nos activités selon les mesures qui nous seront imposées par les consignes sanitaires, des activités très appréciées par tous les participants.

Nos projets : notre marche du 20 février 2022, qu'il nous faut préparer avec nos amis les Robinsons ; notre randonnée VTT et marche du 28 août 2022 ;

Nous devons décider si nous maintenons nos chants de Noël 2021 et arrêter la date de nos chants de Noël 2022.

Le président : M. Luc Jonet

LE CALENDRIER DES FETES ET LES RESERVATIONS DE LA SALLE POLYVALENTE

Octobre, novembre et décembre 2021

Samedi 2 octobre : loto de l'amicale des anciens élèves

Samedi 9 octobre : loto de l'amicale des sapeurs-pompiers

Mercredi 13 octobre : assemblée générale de l'Envol des Colibris

Samedi 16 octobre : loto de l'Envol des Colibris

Samedi 6 novembre : loto de l'U.C.I.A. le G.I.T.E.

Samedi 13 novembre : loto de la Colombe de Margut

Samedi 20 novembre : Sainte Cécile de la Fraternelle

Mardi 23 novembre : collecte de sang de 15 heures à 20 heures

Samedi 27 novembre : loto de l'Union Sportive de Margut **(à confirmer)**

Samedi 11 décembre : Sainte Barbe de l'amicale des sapeurs-pompiers

Dimanche 12 décembre : Fête de Noël de l'amicale des sapeurs-pompiers

Dimanche 19 décembre : chants de Noël des Amis de l'Ermitage St Walfroy **(à confirmer)**

Ils ont fêté leurs noces d'or en cet été 2021

En consultant les registres d'état-civil de la commune, on constate que le mariage faisait recette en l'année 1971. En fait, 14 mariages ont été célébrés cette année-là à la mairie, par Henri Vin, maire, ou Serge Claisse, son adjoint. Deux couples de Margut, unis en 1971, viennent de fêter leurs noces d'or pour leur 50^{ème} anniversaire de mariage. **Nous leur présentons toutes nos félicitations.**



Jean-Pol Colas, employé de bureau, et Brigitte Hénin, coiffeuse, tous deux domiciliés à Margut, ont été unis à la mairie par Serge Claisse, adjoint, le samedi 7 août 1971 avant la cérémonie religieuse en l'église. 50 ans après, jour pour jour, ils ont réuni leur famille et leurs amis pour une messe animée et un rassemblement festif.



Paul Romualdi, ouvrier d'usine domicilié à Herserange, et Ginette Mandrillon, couturière de Margut, ont été unis à la mairie le samedi 11 septembre 1971 par Serge Claisse avant la cérémonie religieuse en l'église. Pour fêter leurs noces d'or, ils ont invité leur famille et leurs voisins pour un repas convivial en leur maison route d'Orval.

SIVU DU PÔLE SCOLAIRE

Un mois déjà que les 181 élèves inscrits cette année ont effectué leur rentrée scolaire, toujours selon les mesures sanitaires gouvernementales applicables dans les écoles primaires, mais, enfin, depuis le 4 octobre, ils peuvent abandonner le masque.

Si certains s'en réjouissent, d'autres tiennent à le conserver et je ne leur en tiens pas rigueur car, personnellement, j'aurais préféré que cette mesure s'applique après le passage des agents de la Croix Rouge pour effectuer un test salivaire qui nous aurait sans doute indiqué s'il y a ou non des enfants positifs dans les locaux. Il ne faut rien négliger même si les taux d'incidence et de contamination baissent depuis plusieurs semaines dans les Ardennes comme dans de nombreux départements. Dans le même objectif d'allègement des mesures, les élèves de la maternelle peuvent à nouveau jouer ensemble dans la cour.

Au restaurant scolaire, 92 élèves sont inscrits avec une moyenne de 78 présents par jour. Ici, les règles sanitaires sont toujours en vigueur : 2 services sont en place. Le premier concerne les 24 à 28 élèves de maternelle qui mangent dans un restaurant et les 25 élèves de CP/CE1 qui mangent dans le second restaurant entre midi et 12 heures 40. Ensuite, de 12 heures 45 à 13 heures 20, a lieu le 2ème service qui concerne les 25 CE2/CM1 dans un restaurant et les 6 à 10 CM2 dans le restaurant occupé préalablement par les élèves de maternelle. Un restaurant ne peut accueillir que 25 élèves car, à chaque table, seulement 2 élèves peuvent s'installer, en quinconce de chaque côté d'une table durant un service et les 2 autres places seront occupées par 2 autres élèves lors du second service. Ils sont placés par groupe de la même classe à des places attirées. Pendant qu'un groupe mange, le second reste dans la cour et vice et versa avant le retour de tout le monde à 13 heures 20.

En raison du grand nombre d'élèves fréquentant la cantine, les membres du SIVU ont décidé d'investir dans un nouveau four de remise et maintien en température pour répondre aux besoins qui actuellement ne se font que peu sentir puisque nous sommes justement sous ce système de 2 services mais qui pourraient devenir problématiques si les mesures sanitaires étaient supprimées et que tous les enfants mangeaient à nouveau tous à la même heure.

Un plan de relance à destination des cantines des écoles primaires vient subventionner à 100% du montant HT ce type d'achat qui s'élève à 3090,47 € HT. Les membres du SIVU ont également décidé d'investir dans du mobilier (3 tables et 18 chaises) pour les enfants de la maternelle qui, depuis de nombreuses années, au moment de passer à table, sont installés sur du mobilier destiné aux collégiens. Puisque nous manquions de tables pour les élèves des classes élémentaires et que nous avons dû en emprunter à la salle polyvalente, l'occasion était la bonne pour décider d'équiper le restaurant de la maternelle avec du matériel adapté et de récupérer ainsi le mobilier pour les élèves des classes élémentaires. Montant total : 842,72 € TTC, non subventionné cette fois.

A la demande du chef de corps des sapeurs-pompiers de Margut, Didier Baton et du président de l'amicale des sapeurs-pompiers, Stéphane Lamblin, le SIVU a accepté de passer une convention permettant aux enfants des sapeurs-pompiers volontaires d'être pris en charge à la cantine et/ou au périscolaire lors du départ en mission de l'un d'eux. Cette mesure est déjà en application et satisfait toutes les parties. Et surtout, le sapeur-pompier concerné, (en l'occurrence LA car il s'agit d'une dame) peut partir en mission l'esprit tranquille, sachant ses enfants en sécurité. Mais ce dispositif peut concerner à l'avenir tous les sapeurs-pompiers qui s'engageront à Margut. Ce partenariat, à l'initiative du corps des sapeurs-pompiers de Margut, est une première dans le département mais semble déjà faire des émules. On ne peut que s'en réjouir et en être fiers. La signature officielle de la convention devrait avoir lieu prochainement.

Corinne GALLERNE
Présidente du SIVU



Nouy'rigat

Groupe Baret

*Fabricant de Parquet
en Chêne Massif*

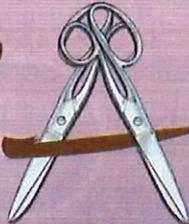
MAGASIN D'USINE

39 Route d'Orval - 08370 MARGUT
00 33 (0)3 24 22 62 41

contact@nouyrigat.com - www.nouyrigat-parquets-massifs.com

Homme - Femme - Enfant

Coiff' Deux



Anne et Armelle vous accueillent
avec ou sans rendez-vous au:

03 24 42 01 98

14 rue de la poste 08370 MARGUT



La Pétrie®

Boulangerie Ponsardin

27 bis rue de la Poste
08370 Margut
Tel : 03 24 26 42 95

Facebook : Boulangerie Ponsardin



C'ETAIT IL Y A DIX ANS

d'après les archives du correspondant local de l'Ardennais

Les élèves de C.M. 1 de l'école primaire reçoivent un livre de contes dans le cadre de l'opération « Un livre pour l'été ».

Evelyne Louppe, 4^{ème} adjointe, Jocelyne Collard et Jean-Philippe Husson, conseillers municipaux, Maryse Beaudon et Raymonde Seninck constituent le jury du concours local des maisons fleuries.

27 poches de plasma sont collectées au gymnase.

Joseph Pluta, conseiller général, réunit les maires du canton de Carignan en présence de la Sous-Préfète de Sedan, du président et du directeur du conseil général ainsi que du député.

Les festivités du 13 juillet, organisées par l'Union Sportive de Margut avec le concours de plusieurs associations, sont très réussies.

Décès de Marie-Thérèse Thiry à l'âge de 89 ans.

L'association Familles Rurales, présidée par Nathalie Guyot, organise un accueil de loisirs durant 4 semaines. 35 enfants y participent.

L'amicale des sapeurs-pompiers participe à une agréable découverte du paint-ball au Pâquis de Frappant l'après-midi avant de se retrouver en famille le soir à son local place du monument pour un barbecue convivial.

L'Union Sportive tient son assemblée générale sous la présidence de Patrick Sénéchal. L'équipe fanion, championne, accède à la promotion de première division.

Le père Eric Dion, chapelain de Saint Walfroy, célèbre la messe de Saint Christophe et bénit les conducteurs.

Les enfants du centre de loisirs sont accueillis par les sapeurs-pompiers.

Décès de Fabrice Damerose à l'âge de 50 ans.

Mariage de Jonathan Lerolle et de Cindy Lelong

Mariage de Jean-Pierre Moussard et de Nadine Claisse.

Le conseil municipal et le personnel communal fêtent le départ en retraite d'Edith Lorin, adjoint administratif au secrétariat de la mairie à Margut depuis 20 ans.

L'accueil de loisirs se termine par une fête en soirée dans la cour du pôle scolaire.

La société communale de chasse organise un ball-trap amical route de Saint Walfroy pour ses membres et leurs invités. Les repas de midi et du soir sont pris sous chapiteau dans une ambiance conviviale.

Ophélie Giltaire, une habitante de Margut âgée de 22 ans, remplace Edith Lorin au secrétariat de mairie.

Mariage de Michaël Boutin et de Jessica Moinault.

Bernard et Marguerite Swiatek fêtent leurs noces d'or.

Les footballeurs reprennent le chemin du stade sous la direction de l'entraîneur Hugues Barthélémy.

Louis Gobron est le nouveau directeur de l'école primaire, à la place d'Isabelle Gruget, partie à Vivier au Court.

La gym féminine fait sa rentrée le 6 septembre sous la direction de Yolande Frénois.

So Yoon Daunois de Stenay remplace Etienne Broutin à la direction de l'association Familles Rurales de Margut.

Audrey Dautel, une habitante de Margut âgée de 34 ans, est embauchée par le SIVU de gestion du pôle scolaire dans le cadre d'un contrat aidé de 20 heures par semaine.

34 pêcheurs participent au concours de pêche du Hotu organisé en Chiers par l'équipe du président Jacky Derognat. Thierry Mesnard l'emporte devant Jean-François Marchewska et Michel Adam. Louis Camus gagne chez les enfants et Véronique Fouquet chez les dames.

Un spectacle de marionnettes à fils est donné à la salle polyvalente à l'initiative de l'équipe éducative de l'école primaire.

L'amicale des sapeurs-pompiers fête en toute convivialité la naissance d'un bébé chez la famille Taschet et la famille Ponsard.

Ludovic Coos est le nouveau président de l'UCIA le GITE. Le bureau de l'association se compose aussi de Stéphanie Salmaggi, trésorière, d'Yvelyne Vanneroy, secrétaire et d'Armelle Béchet, Georges Guillaume et Damien Siegler, membres.

EN BREF

Collecte de sang :

Une collecte de sang sera organisée à la salle polyvalente de Margut le mardi 23 novembre de 15 heures à 20 heures.

Secrétariat de mairie :

Le secrétariat de mairie est ouvert les lundi et jeudi toute la journée, les mardi et vendredi après-midi et le mercredi matin.

Demande de travaux :

Les habitants désirant entreprendre des travaux de construction dans leur propriété (abri de jardin par exemple) ou de rénovation des extérieurs de leur maison (façade, fenêtres, toit par exemple) doivent venir en mairie pour remplir une demande préalable ou un permis de construire qui sera transmis à la communauté de communes pour avis et retour à la mairie.

Le concert de l'ensemble Con Amici apprécié à Saint Walfroy

Voilà plusieurs années que l'ensemble Con Amici, composé de musiciens venus des Pays-Bas, se produit en l'église de Saint Walfroy à l'initiative d'Esther, une de ses instrumentistes résidant à Sapogne sur Marche et membre de l'association de St Walfroy. Cette soirée est toujours appréciée des mélomanes du secteur, plus nombreux au fil du temps. Un bon auditoire était présent le samedi 25 septembre pour applaudir la vingtaine d'instrumentistes, trombones, cordes, percussions et la chanteuse Mélanie Weijenborg. Une ovation a salué la prestation de l'ensemble. A revoir l'an prochain, sans doute.



Les Amis de l'Ermitage Saint Walfroy reprennent leurs activités

L'association des Amis de l'Ermitage Saint Walfroy a tenu son assemblée générale le mercredi 6 octobre sous la présidence de Luc Jonet. Le bureau a été reconduit dans ses fonctions. L'assemblée a décidé d'organiser un loto le samedi 23 octobre à 20 heures à la salle polyvalente ainsi que les traditionnels chants de Noël le dimanche 19 décembre à 15 heures.



Les commerçants de Margut participent à l'opération OCTOBRE ROSE

L'opération « Octobre Rose », qui a pour objectif la lutte contre le cancer du sein, bat son plein dans tout le pays. A Margut, deux commerçants de la rue de la poste y participent, comme les années précédentes.



Anne Godfrin et Armelle Béchet, les coiffeuses de Coiff à Deux, ont décoré leur vitrine en rose. Elles arborent un beau tee-shirt de circonstance. Elles proposent à leur clientèle le pin's symbole de l'opération au prix de 5 €. Elles reverseront le produit de leur collecte à l'organisme Boucles Roses.



Morgan Ponsardin, notre boulanger, confectionne chaque jour des pâtisseries nommées Octobre Rose en forme de sein. Cette douceur est vendue 3,50 € ; à la fin du mois, Morgan reversera 0,50 € par pâtisserie vendue au profit de la lutte contre le cancer du sein.